

## PUBLIC :

La formation s'applique à toute personne ayant déjà suivi une formation initiale ou recyclage SCN2. Cette formation rentre dans le processus d'habilitation HN2.

## Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- D'appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant relatives à la sûreté nucléaire (y compris les pratiques de fiabilisation) et à l'assurance qualité .
- D'appliquer les règles de base relatives à la sécurité conventionnelle (RPP) en tant que chargé de travaux et/ou contrôleur technique.

## Contenu :

- Accueil – Sens des Règles
- Histoire Tremplin ; Positionnement théorique ; Apports spécifiques
- Mise en situation ; Débriefing
- Validation des Acquis Théoriques
- Synthèse

## Moyens :

## Pédagogiques :

- Formation théorique et pratique, réalisation de scénarii formatifs sur chantier école.

## Techniques :

- Utilisation de *CIN Interactiv System* :
  - Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires
  - Démarche active pour les stagiaires
  - VAT réalisée sur tablette
- Salle équipée et chantier école agréé par EDF et certifié CEFRI F

## Humains :

- 2 Formateurs habilités à partir de 7 stagiaires lors des mises en situations sur chantier école.

## Pré Requis :

- Être en possession d'un certificat de stage (formation initiale ou recyclage) SCN2.

## Durée :

- 14 heures ; 2 jours.

## Modalités d'évaluation :

Validation des acquis théoriques (VAT).

## Validation :

Attestation de formation et certificat de stage

## Habilitation :

Cette formation rentre dans le processus d'habilitation HN2 par l'employeur.

## Nombre de participants :

12 personnes maximum

## Durée de validité :

4 ans (impossibilité d'intervenir sur CNPE au-delà de cette échéance)